(1) **Époux ou Père**

Prénoms Aziz

Nom (2) HACHMAOUI

Né (3) le 3 mai 1972

à heures

à Casablanca (Maroc)

Fils (4) de (5) Abdelkader HACHMAOUI

et de (5) Khaddouj fille Ahmed

Extrait délivré conforme à l'**acte de naissance n°** 1271Y

le (6) 28 mars 2018

Mentions marginales (7)

L'officier de l'état civil
Sceau (6)

(1) **Épouse ou Mère**

Prénoms Amina

Nom (2) ASKANE

Née (3) le 28 octobre 1982

à heures

à MEKNES (Maroc)

Fille (4) de (5) Abdelilah ASKANE

et de (5) Hafida MIMI

Extrait délivré conforme à l'**acte de naissance n°** 1251/7

le (6) 23 mars 2018

Mentions marginales (7)

L'officier de l'état civil
Sceau (6)

Mariage célébré à BRIE-COMTE-ROBERT

le 28 avril 2018 **à** 14 **heures** 40

Il a été déclaré (8)

qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage.

Extrait délivré conforme à l'**acte de mariage n°** 10

Mentions marginales (7)

Néant

le 28 avril 2018

MAIRIE DE BRIE-COMTE-ROBERT * 77170 *
L'officier de l'état civil
Sceau

(1) Écrire selon le cas « *Époux ou Père* » ou « *Épouse ou Mère* ».
(2) En cas de double nom de famille, ajouter « *1ère partie : ..... 2ème partie : .....* ». En outre, lorsque l'extrait est établi à partir de l'acte de naissance, compléter le cas échéant l'indication du nom par : « *suivant déclaration conjointe en date du ...* ».
(3) Écrire selon le cas « *Né* » ou « *Née* ».
(4) Écrire selon le cas « *Fils* » ou « *Fille* ».
(5) Prénoms et NOM des Parents.
(6) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements de l'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage.
(7) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.
(8) Compléter ainsi la formule « *qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage* » ou « *qu'un contrat de mariage a été*